



# Les points d'entrée pour l'évaluation des lycées d'enseignement général et technologique

Cheffes et chefs d'établissements, membres de l'équipe éducative, évaluateurs externes, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des établissements. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'École le 5 février 2026, ce document propose d'articuler l'évaluation autour de 12 points d'entrée à questionner. Ces points d'entrée reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'établissement (équité scolaire, sociale, de genre et territoriale).

## Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



### 1. Acquis des élèves

Résultats des tests de positionnement de 2<sup>de</sup> par domaine, notes au DNB, résultats au baccalauréat et, le cas échéant, aux examens et concours de l'enseignement supérieur (BTS, concours des grandes écoles).

En savoir +



### 2. Parcours scolaire des élèves dans l'établissement et orientation

Analyse des décisions d'orientation en fin de 2<sup>de</sup> (passage vers la voie générale ou la voie technologique, réorientation en LP, redoublement, décrochage). Analyse des vœux des élèves et des résultats de l'affectation dans l'enseignement supérieur.

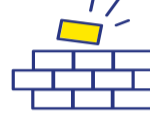
En savoir +

### 3. Parcours scolaire et orientation des élèves après leur sortie de l'établissement

Analyse de la réussite scolaire et de l'orientation des élèves post-bac, selon la série, les choix d'options et d'enseignements de spécialité.

En savoir +

## Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



### 4. Bien-être des élèves et des personnels en contexte scolaire

Analyse de l'évolution des quatre dimensions du bien-être des élèves :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse de la politique en faveur de l'engagement des élèves (sentiment d'efficacité, sentiment d'appartenance, sentiment de traitement équitable, de responsabilisation, etc.).

En savoir +

### 6. Lutte contre le harcèlement

Analyse de l'évolution du harcèlement au regard de la politique de l'établissement.

En savoir +



### 5. Climat scolaire

Évolution de la perception des acteurs et des indicateurs :

- nombre et nature des incidents,
- punitions et sanctions,
- nombre de conseils de discipline et d'exclusions, etc.

En savoir +



## Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement



### 7. Organisation et choix pédagogiques de l'établissement

Analyse de l'utilisation des moyens de l'établissement (DHG, IMP, etc.), plus-value des dispositifs mis en place (organisation des classes et des groupes, dispositifs pédagogiques, accompagnement à l'orientation, choix pédagogiques et utilisation des ressources, des manuels, conseils de classe, communication, etc.).

En savoir +

### 9. Formation continue des personnels

Impact des actions collectives ou individuelles menées dans l'établissement, nouveaux besoins de formation.

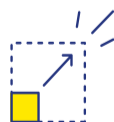
En savoir +



### 8. Politique d'évaluation des acquis des élèves

Impact des évaluations communes, dont bac, BTS blancs, cohérence des critères, articulation entre évaluation formative et sommative, évaluation par compétences et par notes, par discipline et par niveau, projet local d'évaluation.

En savoir +



## Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



### 10. Liaisons collèges-lycée et Bac-3 Bac+3

Impact des liaisons avec les collèges et l'enseignement supérieur.

En savoir +



### 12. Relations avec les familles

Analyse du niveau de co-éducation, évolution et impact des actions.

En savoir +



### 11. Partenariats externes à l'éducation nationale

Incidence des partenariats, notamment avec les entreprises, associations et partenaires locaux, sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

En savoir +

## ● À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des établissements scolaires a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspectrices et inspecteurs, des cheffes et chefs d'établissement, des enseignantes et enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Consultez les outils  
du CEE sur le site :



## ● Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- 1 **Une évaluation globale**, représentée par la **contextualisation** et les **quatre domaines**.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- 3 Un appui à la fois sur des indicateurs, **le recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs** et des observations.
- 4 **Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative** (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et d'ouvrir sur des pistes d'action.